

---

# ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 octobre 2017

---

## DÉCISION D'EXTENSION DE PERIMETRE

---

DEMANDE D'INTERVENTION :	<b>Commune de BEUZEVILLE</b> (Département de l'Eure – Communauté de Communes du Pays de Honfleur-Beuzeville)
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL :	<u>Délibération du 21 septembre 2017</u> sollicitant l'intervention de l'EPF et s'engageant au rachat des immeubles dans le délai de 5 ans.
SITUATION DES BIENS :	Parcelle cadastrée section AD n° 72, pour une contenance de 51 m <sup>2</sup>
PLU :	Zone UA – Zone à caractère central d'habitat et de services.
PROJET :	Équipements publics et aménagements paysagers (square) en lien avec la nouvelle médiathèque
COMITÉ D'ENGAGEMENT :	<u>14 mars 2017</u> – Avis favorable
PROPRIÉTAIRE :	Commune de BEUZEVILLE
ÉVALUATION DOMANIALE :	En cours d'évaluation. Rachat à la Commune de Beuzeville à l'euro symbolique pour une <b>intervention friche</b> .
IMPUTATION :	<b>Compte n° 950 275 BEUZEVILLE "Sites BEAUCAMP &amp; CIS"</b> <b>Enveloppe projet 10 000 € (inchangée)</b>

ROUEN le 24 novembre 2017

*l'Adjoint au Secrétaire Général  
pour les Affaires Régionales  
chargé du pôle "politiques publiques"*

  
Dominique LEPETIT

Pour le Directeur Général empêché,  
Et par délégation,  
La Directrice Générale Adjointe  
de l'EPF Normandie,

  
Christine MUTEL